

Des subventions pour vos projets durables

À Meyrin, le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité subventionne des projets durables dans le domaine de la mobilité, de l'énergie ou de la biodiversité. Il nous l'explique ci-dessous.



© commune de Meyrin

À Meyrin, le Fonds pour l'énergie, le climat et la biodiversité contribue au financement de projets durables, avec des subventions pouvant aller jusqu'à CHF 5'000 ! C'est ce dont nous informons la campagne de communication « Gagnant-e aujourd'hui, gagnant-e demain », qui met en avant l'intérêt monétaire à court terme des bénéficiaires, tout comme celui à long terme de ces mesures durables pour la collectivité.

Avantages

Parmi les intérêts à court terme, les aides financières accordées par la ville de Meyrin sont cumulables avec des subventions de la Confédération, du Canton et/ou d'autres institutions. Elles équivalent en général à un pourcentage de celles versées par le Canton ou la Confédération, à concurrence de CHF 50'000 par projet.

L'intérêt à long terme lui, n'est plus à démontrer. Le Fonds a pour objectif de soutenir des projets qui font du bien à notre planète, dans les domaines de la biodiversité, de l'énergie (sobriété et efficacité dans l'utilisation de nos ressources) ou de la mobilité (douce ou en transports publics).

Particuliers, entreprises ou associations peuvent trouver un intérêt dans l'une des mesures proposées. Toutes sont détaillées dans le catalogue du Fonds, en ligne sur meyrin.ch/agir-pour-demain. Vous y trouverez le montant des subventions, les conditions d'octroi, les démarches à effectuer et les documents à présenter.

Exemples d'aides

Dans le domaine de la mobilité, le Fonds subventionne la révision ou réparation de vélos (CHF 100),

l'achat de vélos électriques neufs (jusqu'à CHF 1'000), des réductions sur les abonnements annuels de transports publics, et rembourse 50 % du prix d'un abonnement de vélo-partage. Pour ce qui est de l'énergie, des subventions sont accordées pour l'installation de panneaux solaires, d'une pompe à chaleur ou encore l'isolation d'un bâtiment. Enfin, concernant la biodiversité, des subventions peuvent être allouées pour la plantation de haies vivaces indigènes, d'arbres, pour l'entretien du patrimoine arboré, l'aménagement d'un toit végétalisé ou encore pour le « dégrappage » de surfaces (remplacement du bitume étonché par un stabilisé fertile laissant passer l'eau).

Evolution

La liste ne s'arrête pas là, le catalogue se veut évolutif et de nouvelles mesures peuvent s'y ajouter. Ainsi, tout projet répondant à un besoin de la collectivité et allant dans le sens de la durabilité peut être proposé. Les idées innovantes sont les bienvenues !

Comment procéder ?

Pour faire une demande, il suffit de remplir le formulaire en ligne de demande de subvention. Les demandes doivent être soumises avant ou au plus tard trois mois après le début des travaux. Il est nécessaire de fournir l'offre, le devis de l'entreprise ou la facture d'achat. La subvention communale sera versée au demandeur une fois le projet achevé.

Fonds communal pour l'énergie,
le climat et la biodiversité

Toutes les infos
sur le Fonds
communal
pour l'énergie,
le climat et la
biodiversité sur

[meyrin.ch/
agir-pour-demain](http://meyrin.ch/agir-pour-demain)



Un webinaire pour les propriétaires de PPE

Vous êtes co-propriétaire d'une PPE et vous vous posez des questions sur l'optimisation ou la rénovation énergétique ? Vous envisagez des travaux mais ne savez pas par où commencer ou comment faire avancer un tel projet dans le cadre de votre PPE ? Vous souhaitez bénéficier du retour d'expérience d'autres PPE avant de vous lancer ?

Meyrin, en collaboration avec les communes de Carouge, Grand-Saconnex, Lancy, Vernier et Versoix, propose un accompagnement à vos réflexions par une série de webinaires thématiques en ligne.

Transition énergétique

Le prochain s'adresse aux propriétaires de PPE et traitera de la transition énergétique : il aura lieu jeudi 22 mai de 13h15 à 13h30. L'objectif est de fournir aux participants des conseils pratiques et des outils adaptés pour guider les propriétaires de PPE dans les premières étapes de leur projet d'optimisation ou de rénovation énergétique

Inscription sur chv.me/Pw6HfVj

